

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

819 rue Roy Est, Montréal (Québec) H2L 1E4; téléphone : (514) 598-5533; télécopieur : (514) 598-5283

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Le 11 février 1997

LA COALITION DÉNONCE LES TACTIQUES DU RALLIEMENT

Montréal – Les amendements « raisonnables » proposés aujourd’hui par le *Ralliement pour la liberté de commandite* ne représente qu’un élément dans l’impressionnante stratégie de dernière heure montée par les manufacturiers de tabac. Cette stratégie consiste à exercer des pressions pour retarder – et ultimement empêcher – l’adoption du Projet de loi sur le tabac, dit la *Coalition québécoise pour le contrôle du tabac*.

Louis Gauvin, porte-parole de la Coalition, affirme que : « L’objectif véritable de cette manoeuvre est de provoquer encore plus de délais à l’intérieur du processus législatif. L’adoption du projet de loi a déjà été retardée d’une semaine à cause de la campagne de peur de dernière heure lancée par les manufacturiers de tabac il y a 10 jours. Ils savent que le seul recours qui leur reste est de gagner assez de temps pour que le projet de loi meure au feuilletton avant la prochaine élection fédérale.

« Il faut se demander :

- Pourquoi sortent-ils avec ces amendements à la dernière minute?
- Pourquoi ont-ils attendu *10 semaines* avant de les proposer?
- Pourquoi ne les ont-ils pas présentés lors de la commission parlementaire sur la législation?
- Pourquoi disent-ils que des modifications mineures rendraient la législation acceptable?

« La réponse, c’est parce que l’industrie sait qu’à cette étape, la nature des amendements n’importe plus – la seule chose qui compte est le fait qu’il y ait des amendements en considération. Toute possibilité d’amendements provoque des débats, des consultations et des réflexions, et entraîne ainsi les délais si convoités par l’industrie. Enfin, le *Ralliement*, organisé et financé par l’industrie du tabac, est le véhicule idéal pour jouer le rôle de ‘*négociateurs raisonnables*’. »

La Coalition québécoise représente plus de 500 groupes de santé, organisations communautaires, municipalités et commissions scolaires qui appuient des mesures antitabagiques.

- 30 -

Pour plus de renseignements : (514) 598-5533



Une initiative parrainée par l’ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC